

## Groupe de travail Culture – 24 novembre 2008

**Présents :** ARS JUVENIS - GROUPE DES JEUNES MUSICIENS DE BRETAGNE Mme Gaëlle FROSTIN ; COMPAGNIE DE DEUX MAINS Mme Joelle DANIEL ; ENSEMBLE VOCAL LE CHOEUR RENNAIS Mme Juliette LE COZ ; L'AGE DE LA TORTUE M. Nicolas COMBES ; Le Jardin Moderne Mme Aurélie BORDET ; Le Jardin Moderne M. Franck PICARD ; Le Jardin Moderne M. Waldo SALVARREY ; Les Ateliers du Vent M. Mannuel GUILLON ; OCCI-TAGNE M. Rémi BARON ; ORCHESTRE UNIVERSITAIRE DE RENNES - ACADEMIE DE RENNES C/O Madame STEPHAN ; Sel de Guérin Mme Françoise COGNET ; SKEUDENN BRO ROAZHON (UNION DU PAYS RENNAIS DES ASS CULTURELLES BRETONNES) Mme Dolorès CASTERET ; Mme Stéphanie BABUIN ; Mme LEMOENNER

**Excusés :** COMPAGNIE OCHOSSI Mme Rosa PEDRO ; FUN CLUB 35 M. Cédric LEGATHE ; Compagnie KOULIBALLETS - POUR LA PROMOTION DE LA DANSE & DE LA MUSIQUE Mme Morgane REY

### I- Informations sur la démarche du groupe

**1- Le compte-rendu** du 13 octobre a été validé par les participants.

**2- Rencontre du 12 novembre avec la Ville** (cf. compte-rendu distribué)

*Quatre documents ont été donnés aux porte-paroles et transmis au groupe (Documents disponibles auprès de la CRES) :*

- *une présentation de la politique culturelle de la ville de rennes ;*
- *une présentation du pôle des politiques sectorielles ;*
- *une présentation de l'organisation des traitements des demandes de subventions à caractère exceptionnel ;*
- *une présentation des indicateurs d'évaluation travaillés par la ville.*

Les associations ont indiqué que cette rencontre a permis de répondre aux questions du groupe et que les informations apportées constituent une matière nouvelle pour le groupe. Les portes-paroles ont mis en évidence, notamment les points suivants :

- la nouvelle mission de Katja Kruger « diversité culturelle » n'est pas rattachée à la culture mais à la cohésion sociale
- il y a eu moins de demandes de subventions exceptionnelles en 2008
- des comités d'experts existent pour l'aide à la création dans le spectacle vivant

Concernant la politique culturelle de la Ville, le document sur la politique culturelle est pour le programme 2001-2007 et va donc être revu par la nouvelle équipe. Les participants ont rappelé qu'il y a des choses assez précises dans le programme électoral de la liste de Daniel Delaveau (cf. doc distribué). Il ne s'agit donc pas d'attendre le nouveau document d'orientation pour faire des propositions.

En l'état, les associations restent sceptiques sur la démarche d'évaluation engagée par la Ville : cela ressemble davantage à une analyse de l'évolution de l'offre culturelle qu'une évaluation d'une politique culturelle et l'approche reste plus quantitative que qualitative. Le groupe doit approfondir son positionnement sur les enjeux de l'évaluation avant de rencontrer la Ville pour un travail sur le sujet.

### **3- Enquête auprès des associations culturelles rennaises**

Suite à plusieurs échanges avec le prestataire mandaté (GECE) pour l'enquête, les porte-paroles soumettent au groupe les deux options :

- Rester, comme il a été envisagé au départ, sur une enquête ciblée sur la problématique de la coopération des associations culturelles (plus rapide, moins exhaustif, coût moins élevé...)
- Engager une enquête plus large permettant de dresser un panorama plus complet de la situation et des problématiques des associations culturelles (plus long, plus exhaustif...)

Les associations ont pointé l'absence d'outil d'observation et le manque de données sur le secteur associatif culturel. En conséquence, le groupe indique sa préférence pour une enquête plus conséquente permettant la réalisation d'un panorama approfondi.

Ce travail intéresse la Ville, les associations et les lieux ressources. Une rencontre sera donc organisée entre les porte-paroles du groupe culture, des lieux ressources et « têtes de réseau » (Jardin Moderne, ADEC, Maison de la Poésie, Skeudenn, MJC...) et la Ville (DVA et DG Culture) afin de définir les objectifs, les attendus et la méthode de l'enquête et se mettre d'accord sur un outil commun.

4- Le groupe a indiqué son accord pour organiser une **table-ronde de confrontation** sur les propositions du groupe en janvier-février. Quelques noms ont été cités : Gwénael Hervé (DLA), sur la mutualisation, Claude Guinard (Tombée de la Nuit) et les responsables du « passeport culture », pour l'accès à la culture...

5- Parallèlement, les associations ont souhaité bénéficier de la liste des associations participantes au GT culture.

## **II- Travail en atelier**

- Les participants se sont répartis dans deux ateliers (cf. fiches de suivi ci-après) :
  - Atelier « Accès à la culture »
  - Atelier « mutualisation »

### **Prochains rendez-vous du groupe de travail culture :**

Lundi 8 décembre 2008 – 18h00 - salle A1 :  
Suite et fin du travail sur les propositions par problématiques

<b>Fiche de suivi</b> <b>21/10/2008</b>	<b>GT Culture</b> <b>Atelier «Financement-Evaluation »</b>	<b>Associations participantes :</b> <i>le Jardin Moderne, l'Autre Idée, Cie Apsara Flamenco, Labels à Rennes, Danse à tous les étages, Skeudenn Bro Roazhon...</i>
<p><b><u>Premiers Constats / Enjeux</u></b></p> <p><b>Un contexte d'inquiétude des acteurs</b>  - « <i>Nous rencontrons des difficultés de financement</i> » « <i>Nous manquons de moyens</i> » « <i>Qu'allons-nous devenir ? Comment va-t-on survivre ?</i> » « <i>La vie associative culturelle vit dans la précarité</i> » « <i>Nous sommes dépendants des subventions</i> »</p> <p><b>Un fort développement du secteur engendrant un phénomène de concurrence.</b></p> <p><b>Un contexte de désengagement de l'Etat, certaines collectivités territoriales prenant le relais,</b> engendrant un morcellement des subventions  - « <i>Quelle politique culturelle par le Ministère de la culture ?</i> » « <i>On a appris le désengagement du centre national du livre (Ministère de la Culture)</i> » « <i>Nous nous interrogeons sur l'avenir des financements publics, en particulier d'Etat</i> »  - « <i>Les possibilités de financements sont peu lisibles</i> » « <i>Nous avons des difficultés à trouver des subventions</i> » « <i>Délai de réponse des aides de la DRAC trop important</i> »  - « <i>On peut s'interroger sur l'attribution des subventions de la Ville de Rennes dans le secteur culturel</i> » « <i>Besoin de connaître d'abord les montants alloués à la culture par la Ville et les modes d'attribution</i> » « <i>Pour une meilleure reconnaissance des services culturels de la Ville</i> »  - « <i>Il n'existe pas d'aide de la Ville et du département pour les emplois visant la gestion de l'administration quotidienne d'une seule association</i> »  - En global, la participation financière des collectivités territoriales s'est accrue mais il y a plus d'associations et les coûts des spectacles ont augmenté.  - La lourdeur administrative est « à la limite du raisonnable »  - Pas de connaissances des aides des CT au secteur culturel : Quelles sont-elles ?  - Versements trop tardifs, voir pour les avances de trésorerie.</p> <p><b>La question de l'emploi dans le secteur culturel</b>  - Une part importante d'associations employeurs mais un morcellement de l'emploi et une atomisation du secteur  - « <i>Beaucoup de salariés sont en contrat précaire</i> » « <i>Comment pérenniser nos postes ?</i> », « <i>consolider les emplois aidés ?</i> » « <i>Il existe une aide de la ville et du département</i> »  - L'emploi dans le secteur culturel est précaire, demandant des compétences importantes avec des niveaux de rémunération faible.  - La pérennisation des emplois est une question centrale afin de lutter contre la précarité des salariés.  - Les conseils généraux et régionaux proposent quelques aides à l'emploi.</p> <p><b>Sur l'évaluation</b>  La mise en place de la LOLF (Loi Organique relative aux Lois de Finances) fixe des indicateurs pour l'évaluation des politiques publiques, notamment celles soutenant l'action des associations. Ces indicateurs sont souvent peu pertinents. Comment se construisent aujourd'hui ces indicateurs au niveau de la Ville de Rennes ?</p> <p><b>Sur le mécénat</b>  « <i>Comment obtenir davantage de financements privés</i> » « <i>Besoin de partager les « success-story » en matière de financements privés</i> »  Le mécénat concerne plutôt des grosses associations culturelles.  L'étude sur le mécénat mené par le CNAR est visible sur le site <a href="http://www.culture-proximite.org/">http://www.culture-proximite.org/</a></p>		

**Pistes de propositions à débattre, contester, travailler, étoffer...**

1 – **Indiquer sur le site de la Ville, les aides au secteur culturel**, les modes de financement et d'instruction (dossiers de demande)

2 – Faire des **avances de trésorerie** car les versements de subvention sont trop tardifs

3 – Se poser **la question du statut associatif** pour les compagnies artistiques

4 – La **mutualisation** peut être une piste, sans être la solution magique et à condition de ne pas mutualiser la précarité et de garder son identité. Certains postes (Chargés de diffusion) sont plus difficiles à mutualiser que d'autres (Compta, Secrétariat...). Il faut donc réfléchir à la **mutualisation des emplois sur les services administratifs**.

5 – Etre accompagné dans les démarches de pérennisation des emplois

6 – Que les financements soient au service d'un projet

7 – Etre aidé au fonctionnement

- Il faut chercher à **financer l'activité** avant de financer l'emploi. Cela nécessite notamment de développer des services et de solliciter des partenaires. Plus globalement, Il est central de **travailler sur les modèles économiques** de associations culturelles

- Il faut également travailler à la **formation des employeurs associatifs**

- Face au morcellement des subventions, il faudrait pouvoir imaginer une harmonisation par l'intermédiaire de **convention quadri-partites** (Ville – CG – CR – Etat).

- Les fonds européens peuvent être une voie à explorer à condition de disposer de compétences stratégiques (pour la mobilisation des fonds), comptables (justification des charges) et d'une très bonne trésorerie... La Ville de Rennes **pourrait se doter d'un service pointu sur la mobilisation des fonds européens** (ex. de la Ville de Bordeaux).

- Sur Rennes, il faudrait réfléchir à un « **club d'entrepreneurs de PME** » qui serait prêtes à soutenir la culture...

- Echanger les savoirs sur les financements, veille juridique, mener un travail d'identification de l'information et des lieux d'informations.

**A faire**

- Courrier à la Ville (transmis le 30 septembre 2009) demandant des informations et rappelant le souhait des associations de co-construire ces indicateurs avec les pouvoirs publics et d'intégrer cette réflexion dans les travaux du groupe culture.

- Solliciter la Ville pour connaître les grands axes de sa politique culturelle et pour connaître les financements possibles

<b>Fiche de suivi</b> <b>27/11/2008</b>	<b>GT Culture</b> <b>Atelier « Mutualisation »</b>	<b>Associations participantes :</b> <i>Crabe Rouge, œil électrique, Braise Tango, Occitagne, Ateliers du Vent, Skeudenn Bro Roazhon</i>
<p><b><u>Constats / Enjeux</u></b></p> <p>- « Il y a une concentration, une concurrence, voire une surcharge des associations culturelles sur Rennes ». « Nous devons réfléchir à la mutualisation de nos compétences, des locaux, des moyens, de l'emploi ». « Il faut créer des espaces d'échange de pratiques, de savoirs ». « Nous devons créer du lien entre les compagnies » « Nous devons réfléchir aux complémentarités entre nos actions, nos projets ». <b>Mutualiser c'est d'abord une volonté</b>, c'est accepter de se déposséder de son projet, de dépasser les inquiétudes et méfiances. Il a été souligné l'importance de mutualiser sur des projets et actions communes, puis sur des locaux et matériel et que la mutualisation passe beaucoup plus par les réseaux personnels et amicaux.</p> <p>- Les membres du groupe ont déploré le <b>manque de visibilité sur ce qui existe</b> comme pratiques de mutualisation. Ont été cités à titre d'exemple : Le GEDES (Groupement d'Employeurs de l'Economie Sociale), la mutualisation sur certains postes (graphiste, chargés de diffusion...), le Garage, les Agités du Bocal, Collectif plasticien (Malle plasticien), Maison de la percussion ...</p> <p>- « La Ville organise des événements culturels et sollicite les associations. Il serait intéressant de créer des événements ensemble, de regrouper des propositions, sans que ce soit la Ville qui pilote ». « Les associations culturelles sont parfois en concurrence avec les actions de la Ville ».</p> <p>- « Il y a un problème d'encombrement des salles ». « Il existe peu de salles de spectacle dans la Ville ou alors il faut payer cher ». « Nous avons une salle libre 80 jours par an mais du fait des répétitions elle ne peut pas être louée pour des activités hebdomadaires ». D'autres constats ont été posés : il existe des lieux mais qui ne disposent pas de budget artistique, il y a un travail à mener entre le travail de création et les espaces de diffusion car l'accès aux lieux pour présenter sa production artistique est parfois difficile (disponibilité) et onéreux. Le groupe a également constaté le peu de relations entre les équipements culturels et les autres associations.</p> <p>- La mutualisation peut être une piste, sans être la solution magique et à condition de ne pas mutualiser la précarité et de garder son identité. Certains postes (Chargés de diffusion) sont plus difficiles à mutualiser que d'autres (Compta, Secrétariat...)</p>		
<p><b><u>Pistes de propositions à débattre, contester, travailler, étoffer...</u></b></p> <p><b>1- Favoriser la mise en réseau des associations, levier pour des projets de mutualisation</b>  Les associations qui sont déjà en réseau (formelle –ex. Skeudenn– ou moins formelle -ex. Ateliers du Vent-) ont plus de facilité à mutualiser que les associations qui ne le sont pas (relation affinitaire, interconnaissance...). Il s'agit donc de développer la mise en réseau d'associations (ex. Ensembles Vocaux et Chorales)</p> <p><b>2- Mettre en relation l'offre et la demande de mutualisation</b>  - Faire un inventaire des ressources pour les associations et mettre à disposition l'information de manière claire. (Inventaire des besoins)  - Mise en place d'une banque de projets (souhait de partenariat...)</p> <p><b>3- Renforcer le lien entre équipements importants (TNB, Opéra, Triangle...) et les associations rennaises</b>, concernant le prêt de matériel, de salle...  - Prévoir un temps d'échange avec ces équipements pour aborder le sujet.</p> <p>4- « Relancer l'idée des pôles associatifs (mutualisation de moyens)»</p>		
<p><b><u>A faire</u></b>  Travailler et approfondir les propositions</p>		

<p><b>Fiche de suivi</b> <b>21/10/2008</b></p>	<p><b>GT Culture</b> <b>Atelier «Accès à la culture »</b></p>	<p><b>Associations participantes :</b> <i>le jardin moderne, le crabe rouge, Kamaïeu, APC La Filois, L'Arare, Mamakao, Instant t !, Sel de Guérin, Ezgourdmiresses, Ars Juvenis, Compagnie de deux mains, Ensemble vocal le chœur rennais, orchestre universitaire de Rennes...</i></p>
<p><b><u>Constats / Enjeux</u></b></p> <p>La question de l'accès à la culture est l'un des 3 axes de la politique culturelle de la ville, qui s'était fixé comme objectif prioritaire la lutte contre les inégalités d'accès à la culture. On retrouve dans les objectifs de la ville la plupart des interrogations des associations.</p> <p>VDR&gt; Lutte contre les inégalités d'accès - « <i>Nous devons permettre l'accès à la culture, la démocratie culturelle</i> », « <i>Nous devons réfléchir notre action en direction des publics</i> ». Démocratisation culturelle, accès à la culture, démocratie culturelle, diversité culturelle... Au-delà des concepts qui restent à travailler par le groupe, la question de <b>la participation de l'ensemble des Rennais, et en particulier des personnes les plus éloignées, à la vie culturelle</b> est une problématique centrale.</p> <p>Non prise en compte de tous les handicaps Il a été mis en évidence que certains handicaps, comme la surdit�, sont peu pris en compte. On en reste trop souvent au constat que le budget pour faire venir un interpr�te est trop important. Il n'y a pas de solution alternative de mise en place.</p> <p>VDR &gt; action en partenariat avec les acteurs sociaux et associatifs. - Constatant le peu de dialogue et de travail en partenariat entre les �quipements et les associations (notamment sur les quartiers), le groupe a insist� sur la n�cessit� de <b>travailler en r�seau</b> et en v�ritable partenariat afin que les actions s'inscrivent dans une dynamique � long terme</p> <p>VDR &gt; Effacer le clivage entre action culturelle et socio-culturelle - Renforcer le lien entre culture et social</p> <p>VDR &gt; Accessibilit� �conomique. - « <i>Le co�t d'acc�s est bien s�r souvent r�dhibitoire pour beaucoup. Cependant, offrir des entr�es gratuites ou tr�s peu ch�res ne suffit pas � toucher tous les publics. Comment aller plus loin au-del� de l'aspect financier ?</i> » « <i>Permettre aux personnes les plus en difficult�s sociales de pratiquer la culture gratuitement</i> ». Il faut davantage <b>d'agir sur l'envie plus que sur les �l�ments financiers</b> (gratuit�...)</p> <p>VDR &gt; Education artistique et action envers les jeunes publics.</p> <p>Les lieux de diffusions Certaines associations ont des contraintes (chorale qui n�cessite la pr�sence d'un orgue par exemple) qui restreint les possibilit�s de lieux de diffusion. Comment faire venir du public dans des lieux qui ne sont pas ou peu fr�quents / pour lesquels il n'y a pas d'habitude de cr�e ?</p>		
<p><b><u>Pistes de propositions � d�battre, contester, travailler, �toffer...</u></b></p> <p><u>Lutte contre les in�galit�s d'acc�s</u> 1- Faire un v�ritable travail d'accompagnement de la personne. Acc�der � la culture pour quelqu'un qui en est �loign� peut �tre facilit� par l'accompagnement - physique d'un proche - une asso ou une structure o� l'on a d�j� une habitude de fr�quentation.</p> <p><u>Action en partenariat avec les acteurs sociaux et associatifs.</u></p>		

2- Banque de projets pour construire des projets en partenariat.  
Pouvoir connaître qui souhaite travailler avec d'autres associations et dans quelle direction et se mettre en relation.

Effacer le clivage entre action culturelle et socio-culturelle

Accessibilité économique.

3- Mieux communiquer sur le Pass Loisirs Culture.

Nombreuses sont les associations qui ne connaissent pas ce dispositif, par manque d'information.  
Si on veut que le chéquier soit véritablement utile pour l'utilisateur, il faut qu'un maximum de structures l'accepte.

4- principe de l'entrée libre-participation aux frais pour les manifestations ou évènements

L'expérience montre que les gens ne donnent pas ou peu.

Le fait de payer (même une somme réduite) est un acte d'engagement. Souvent un spectacle payant est mieux perçu et fait venir plus de monde, car un lien se fait avec la question de la qualité.

5- Jeux de pistes / parcours de tickets (1 ticket « théâtre » donne droit à un ticket « art contemporain » qui donne droit à un ticket « danse »...)

- Est ce qu'on favorise le secteur/la discipline? est ce qu'on favorise la découverte des équipements similaires? qui sont dans le même quartier?
- Pour un public non initié, c'est plus facile de venir dans un équipement que l'on connaît déjà.

Education artistique et action envers les jeunes publics.

**A faire**

Approfondir les concepts, à partir de la politique de la ville  
Approfondir les propositions